

LE GUIDE D'USURE D'INFINITI
Inspection préalable à la remise de votre Infiniti.



INFINITI.

Performance inspirée™

QU'EST-CE QUE LE GUIDE D'USURE ?

Brièvement, il s'agit d'un outil permettant d'évaluer l'état de votre véhicule, au terme de votre bail, afin de déterminer si vous êtes susceptible d'encourir des frais additionnels lors de sa remise.

Puisque les bosses ne sont pas toutes pareilles, il est important de savoir différencier une indentation d'une égratignure. À la fin d'un bail, toute personne qui a loué un véhicule Infiniti a la responsabilité de le remettre dans un état correspondant aux normes établies dans le présent guide. L'« usure normale » signifie que votre véhicule respecte ces normes, c'est-à-dire qu'il présente des dépréciations esthétiques et mécaniques raisonnables associées à une utilisation quotidienne. On entend par « usure excessive » tout ce qui dépasse ces limites. Ce guide a justement pour but de vous montrer la différence.

Vous pouvez évaluer vous-même l'état de votre véhicule ou bien le faire inspecter « à la maison » ou « sur le terrain ». Cette évaluation est confiée à un représentant de l'agence d'inspection indépendante avec laquelle nous faisons affaire, AutoVIN, qui communiquera avec vous deux mois avant la fin de votre bail. L'inspection, qui pourrait avoir lieu environ 30 jours avant la fin de votre location, contribuera ainsi à éviter les mauvaises surprises lors de la remise de votre véhicule. Nous vous invitons à communiquer avec AutoVIN, au numéro 1-866-792-0456, si vous avez des questions à propos du Programme d'inspection « sur le terrain ».

ÉLÉMENTS À EXAMINER LORS DE L'INSPECTION DE VOTRE VÉHICULE.

Table des matières

USURE INTÉRIEURE

Tapis 3

Capitonnage 4

Pièces et accessoires divers 5

USURE EXTÉRIEURE

Dommages à la peinture et à la carrosserie 6

Bosses 7

Pare-brise 8

Feux avant et arrière 8

Roues et enjoliveurs 9

Réparations antérieures 10

Pneus 11

USURE INTÉRIEURE

Vous trouverez, dans les pages suivantes, les formes les plus courantes d'usure intérieure, y compris des exemples de ce qui représente une usure normale par rapport à une usure excessive.

TAPIS

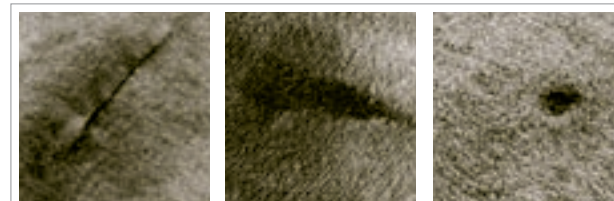
Étant donné le nombre de fois que vous êtes entré dans votre véhicule Infiniti et en êtes sorti, nous ne nous attendons pas à ce que le tapis ait gardé l'aspect du neuf. Mais il y a une différence entre une usure normale et une usure excessive; le type de dommage dictera si le tapis peut être nettoyé ou réparé, ou bien s'il faudra le remplacer.

USURE NORMALE

- Toutes les taches qui seront éliminées au cours de la remise en état normale de la voiture

USURE EXCESSIVE

- Les taches trop marquées pour être enlevées pendant une remise en état normale de la voiture
- Tout type de brûlure
- Toute déchirure, coupure ou effilochure visible



EXCESSIVE :
déchirure du tapis

EXCESSIVE :
tache au tapis

EXCESSIVE :
brûlure au tapis

CAPITONNAGE

Tant qu'il y aura des nids-de-poule et des tasses de café mal fermées, il y aura des taches sur le capitonnage. Heureusement, certaines taches sont tolérées. Les lignes directrices pour le capitonnage sont les mêmes que pour les tapis, comme vous le constaterez ci-dessous. Le capitonnage comprend les sièges, les garnitures de portière, les accoudoirs et la doublure du pavillon.

USURE NORMALE

- Les taches qui s'enlèvent au cours d'une remise en état normale
- Les coutures ouvertes sans signe d'abus évident

USURE EXCESSIVE

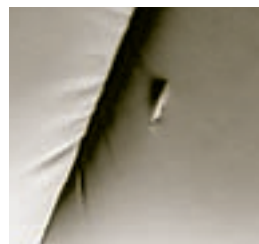
- Les taches trop marquées pour partir au cours d'une remise en état normale
- Tout type de brûlure en surface
- Tout type de brûlure en profondeur
- Toute déchirure, coupure ou effilochure
- Toute égratignure du tissu
- Tout trou provoqué par le retrait d'accessoires (support de téléphone cellulaire, par exemple)



EXCESSIVE :
brûlure en surface



EXCESSIVE :
brûlure en profondeur



EXCESSIVE :
coupure ou déchirure

PIÈCES ET ACCESSOIRES DIVERS

Malheureusement, même si vous vous êtes attaché à votre sonorisation posée en usine, à votre téléphone cellulaire, aux clés d'origine ou à la télécommande de verrouillage/déverrouillage des portières, vous devez tout rendre. Tout dommage causé au véhicule, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, par la pose, le remplacement, le retrait ou le vol de toute pièce ou tout accessoire, est considéré comme de l'usure excessive.

Ce qui comprend tout dommage causé par l'ajout d'éléments de marque autre que Infiniti, comme une sonorisation, des systèmes de navigation, des systèmes vidéo, des lecteurs de musique, des phares antibrouillard, etc.

USURE EXCESSIVE

- Tout dommage causé par la pose ou le retrait de pièces ou d'accessoires
- Toute pièce manquante comme la radio, des haut-parleurs, le système de navigation, les phares, les clés, les télécommandes, les porte-clés, les écouteurs, les protège-bagages amovibles, etc.
- Toute pièce ou tout accessoire cassé ou qui ne fonctionne pas
- Les pellicules teintées mal posées dans les glaces, ou qui se décollent
- Tout dommage causé par des changements ou des modifications comme la pose d'attelages ou d'ailerons, ou encore le fait d'abaisser la suspension
- Les réparations qui ne remettent pas les rails du châssis, le sous-châssis ou la coque aux normes d'origine sont inacceptables et peuvent laisser soupçonner des dommages au châssis



EXCESSIVE :
retrait de la radio



EXCESSIVE :
retrait d'un haut-parleur

USURE EXTÉRIEURE

Vous trouverez, dans les pages suivantes, un aperçu des formes les plus courantes d'usure extérieure du véhicule, y compris des exemples d'usure normale par rapport à une usure excessive.

DOMMAGES À LA PEINTURE ET À LA CARROSSERIE

Vous vous approchez de votre voiture après une séance de magasinage pour découvrir une nouvelle indentation. A-t-elle été causée par un chariot indisipliné, un conducteur distrait, ou bien une petite météorite ?

Peu importe la raison, les ailes bosselées et les pare-chocs endommagés tombent généralement dans la catégorie de l'usure excessive. La gravité des dommages extérieurs est évaluée selon la taille, la quantité, la profondeur et l'emplacement des dommages. Il s'agit aussi d'évaluer si la peinture a été abîmée ou non.

USURE NORMALE

- Des égratignures de surface qui disparaîtront pendant une remise en état normale
- Des égratignures légères sur les pare-chocs qui n'endommagent pas la peinture

USURE EXCESSIVE

- Toute égratignure assez profonde pour que l'ongle accroche
- Les égratignures dissimulées par des retouches de peinture
- Les égratignures/fissures dans le revêtement de plastique des pare-chocs
- Dommages aux pare-chocs en raison de contact avec la chaussée, des butées d'aires de stationnement, etc.
- Toute quantité anormale d'égratignures sur les pare-chocs
- Toute fissure, entaille ou usure



EXCESSIVE :
peinture égratignée

EXCESSIVE : pare-chocs
égratigné ou fissuré

BOSSES

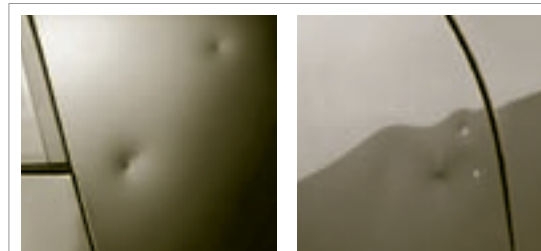
Il est possible de réparer certains types de bosses sans avoir recours à une procédure de retouche de peinture. Malheureusement, cette procédure est impossible sur des panneaux qui ont déjà été repeints

USURE NORMALE

- Trois petites bosses ou moins sur les trois premiers panneaux, qu'il est possible de réparer sans retouche de peinture, sont généralement pardonnées
- Les petites bosses difficilement perceptibles qui ne sont pas visibles à l'œil nu

USURE EXCESSIVE

- Les bosses qui ont endommagé la peinture
- Les bosses très visibles ou de plus grande taille
- De petites bosses sur plus de trois panneaux
- Des bosses sur des panneaux qui ont déjà été repeints



EXCESSIVE:
retouche des bosses requise

EXCESSIVE:
retouche des bosses requise

PARE-BRISE

Vous vous apprêtez à effectuer un dépassement quand, tout à coup, un petit caillou s'échappe du camion de gravier devant vous. Les dommages au pare-brise ne sont pas uniquement une réalité avec laquelle tous les conducteurs doivent composer, mais aussi une forme courante d'usure excessive.

PHARES/FEUX ARRIÈRE

Inutile de préciser que les phares et les feux arrière sont essentiels pour conduire un véhicule en toute sécurité. Toute partie endommagée ou en panne constitue donc une usure excessive.

USURE NORMALE

- Petits éclats de verre qui se trouvent hors du champ de vision du conducteur (REMARQUE : on définit le champ de vision du conducteur comme la zone de contact des essuie-glaces sur le pare-brise lorsqu'ils sont en marche.)

USURE EXCESSIVE

- Tout éclat ou toute égratignure dans le champ de vision du conducteur
- Toute égratignure ou tout éclat « en étoile » ou avec un « œil au centre »
- Toute fissure dans le pare-brise, une lentille ou son couvercle
- Tout pare-brise qui a été réparé
- Toute pièce endommagée par l'usure, mentionnée ci-dessus, doit être remplacée; les réparations sont inacceptables
- Les phare, feu arrière, clignotant de virage, phare antibrouillard etc., qui ne fonctionnent pas, ou qui ne sont pas de marque Infiniti, doivent être remplacés



EXCESSIVE :
pare-brise fissuré



EXCESSIVE :
feu arrière fissuré

ROUES ET ENJOLIVEURS

Les jantes ou enjoliveurs endommagés nuisent sérieusement à votre véhicule, tant sur le plan de la performance que de l'apparence. Généralement, il est normal que les jantes ou les enjoliveurs présentent des dommages esthétiques mineurs; ils sont donc acceptables.

USURE NORMALE

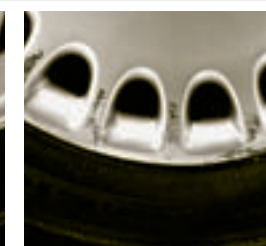
- Éraflures esthétiques de moins de 5 cm sans aucune conséquence sur la performance (capacité de rétention) de la jante ou de l'enjoliveur

USURE EXCESSIVE

- Éraflures esthétiques de plus de 5 cm
- Indentations dans la jante
- Tout dommage qui risque de nuire à la performance de la roue (aptitude à garder l'air ou à porter le véhicule)
- Jantes ou enjoliveurs de marque autre que Infiniti dont la peinture n'est pas durable
- Jantes ou enjoliveurs dont la peinture s'écaille en raison de contacts avec d'autres surfaces (bords de trottoirs, etc.)
- Enjoliveurs manquants ou non assortis aux autres



EXCESSIVE :
enjoliveur endommagé



EXCESSIVE :
jante rainurée

RÉPARATIONS ANTÉRIEURES

Comme le veut l'adage, « les accidents sont inévitables ». Les réparations aussi. Ainsi, les réparations apportées à votre véhicule sont acceptables, à condition qu'elles aient été faites correctement et, par conséquent, qu'elles ne réduisent pas la valeur du véhicule.

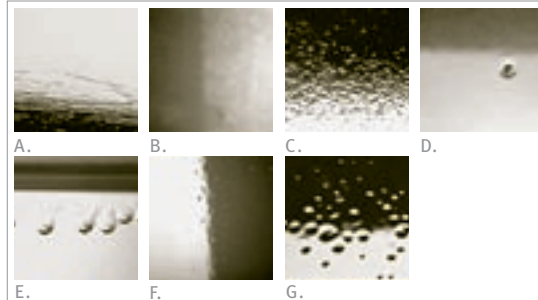
USURE NORMALE

- Les réparations antérieures qui sont acceptables et ne réduisent pas la valeur du véhicule. Il faut que la ou les zones endommagées aient été réparées correctement et repeintes.

USURE EXCESSIVE

Toute réparation qui n'a pas été exécutée correctement, comme :

- Les fissures ou les « étoiles » dans la peinture provoquées par l'utilisation de peinture sans agent assouplisseur
- Une couche transparente qui se soulève ou se décolle
- Des marques de bandes adhésives provenant d'une préparation déficiente en vue d'une réparation
- Les marques de gouttes/écoulement dans la peinture
- Une « peau d'orange » excessive
- Un excès de saleté dans la peinture
- Une couleur mal assortie
- Des marques de sablage sous la peinture
- Des cratères dans la peinture
- Des ondulations dans les réparations des panneaux



EXCESSIVE :

- A. marques de sablage
- B. couleur mal assortie
- C. « peau d'orange » excessive
- D. saleté
- E. gouttes et écoulement
- F. remontée du solvant
- G. cratères

PNEUS

Pour assurer une performance et une sécurité optimales, il convient de bien s'occuper des pneus de votre véhicule. S'ils ne sont pas usés uniformément, s'ils sont bombés, si les parois sont endommagées ou si l'épaisseur de la bande de roulement est inférieure à 3,2 mm, il y aura des frais pour les remplacer.

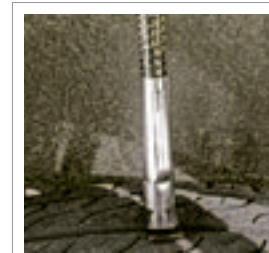
Si vous devez remplacer des pneus, assurez-vous d'acheter un jeu assorti, dont le type, la qualité, la taille et la cote correspondent aux pneus posés sur le véhicule en usine.

USURE NORMALE

- Pneus dont l'épaisseur de la bande de roulement est d'au moins 3,2 mm au point le plus usé
- Les pneus d'hiver seront acceptés sur les véhicules retournés entre le 1^{er} novembre et le 31 mars

USURE EXCESSIVE

- Les pneus dont la bande de roulement est inférieure à 3,2 mm au point le plus usé
- Les pneus dont les parois sont endommagées (coupure, renflement, fissures, etc.)
- Tout pneu qui ne fait pas partie d'un jeu assorti de quatre pneus
- Les pneus dont le type, la qualité, la taille et la cote ne correspondent pas aux pneus d'origine du véhicule ne seront pas acceptés
- Les pneus d'hiver ne seront pas acceptés sur les véhicules retournés entre le 1^{er} avril et le 31 octobre



EXCESSIVE :
usure des pneus

LISTE D'ÉVALUATION DE L'USURE D'INFINITI

Nous vous fournissons cette liste très pratique pour vous permettre d'évaluer l'état de votre véhicule. Nous vous invitons aussi à consulter le Guide d'usure d'Infiniti si vous souhaitez avoir de plus amples renseignements.

EXEMPLES D'USURE EXCESSIVE - ÉGRATIGNURES

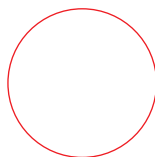
- Égratignures de plus de 6 cm de longueur
- Égratignures assez profondes pour que l'ongle accroche
- Égratignures dissimulées par des retouches de peinture
- Trop nombreux éclats de peinture

EXEMPLES D'USURE EXCESSIVE – DIVERS

- Pneus dont la bande de roulement est inférieure à 3,2 mm
- Pièces cassées/manquantes
- Réparations de piètre qualité à la suite d'une collision
- Dommages au châssis
- Glace ou pare-brise fissurés/cassés/avec des éclats

EXEMPLES D'USURE EXCESSIVE – BOSSES

- Bosses qui ont endommagé la peinture
- Bosses qui ont plus de 2 cm de diamètre
- Panneaux qui présentent quatre petites bosses ou plus



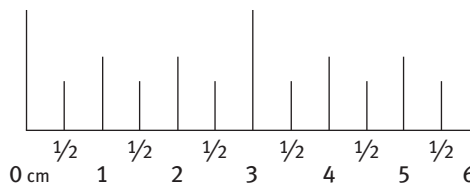
Zone maximale acceptable pour les bosses : 2 cm de diamètre

Bande de roulement minimale des pneus : 3,2 mm de profondeur



Déchirure/entaille/usure/brûlure maximale dans le capitonnage

Zone maximale acceptable pour les égratignures : 6 cm de longueur



INFINITI.

Performance inspirée™